



District de l'Hérault de Football

COMMISSION SENIORS

Réunion du 26/03/2025

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – Patrick Langelfeld – Sylvain Sanna**

Excusés : **MM. Bruno Lefevere – Christian Pichon Thomasson**

Assiste à la réunion : **M. Jacques Naudet**, Délégué du Comité de Direction

Le procès-verbal de la réunion du 19/03/2025 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

RAPPEL – COUPES

Le **tirage au sort des ½ Finales** de Coupe de l'Hérault Seniors et Challenge Maurice Martin du 20/04/2025 ainsi que la Coupe de l'Hérault Vétérans du 25/04/2025 aura lieu le **mardi 08/04/2025 à 18h30** dans l'atrium de la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

D1

ST JEAN VEDAS 2/CASTELNAU CRES FC 2

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 20/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D2

⚽ Poule B

ALIGNAN AC 1/M. CELLENEUVE 1

PUIMISSON AS 1/CAZOULS MAR MAU 1

Du 23/03/2025, reportées à l'avance par la permanence du District

Sont reportées au 20/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

CLERMONTAISE 2/VILLEVEYRAC US 1

Du 06/04/2025

Est reportée au 23/04/2025

(Terrain en travaux – Accord footclubs)

D3

⚽ Poule B

PALAVAS CE 2/LA PEYRADE OL 2

Du 06/04/2025

Est reportée au 13/04/2025

(Accord des clubs)

⚽ Poule C

FLORENSAC PINET 2/NEZIGNAN EVEQUE ES 1

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 13/04/2025

(Arrêté municipal – accord des clubs)

BESSAN AS 2/PAULHAN ES 2

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 13/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



(Arrêté municipal)

GRAND ORB FOOT ES 1/LESPIGNAN VENDRES FC 2

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 20/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule D

MARAUSSAN AO 1/SAUVIAN FC 1

Du 23/03/2025

Est reportée à l'avance au 13/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

VIASSOIS FCO 1/ST PARGOIRE FC 1

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 13/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D4

⚽ Poule B

CANET AS 2/ST PARGOIRE FC 2

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 20/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule C

LAMALOU FC 2/SUD HERAULT FO 3

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 01/05/2025 jour férié, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

CORNEILHAN LIGNAN 2/MIDI LIROU CAP POILH 1

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 08/05/2025 jour férié, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D5

⚽ Poule B

MARAUSSAN AO 2/S. POINTE COURTE 2

Du 23/03/2025

Est reportée à l'avance au 11/05/2025, dernière journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ALIGNAN AC 2/AS ST BAUZILLE 2

Du 23/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 11/05/2025, dernière journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

VÉTÉRANS

⚽ Poule A



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



SUD HERAULT FO 34/ST PARGOIRE FC 31

Du 07/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 18/04/2025

(Arrêté municipal)

SUD HERAULT FO 34/CAZOULS MAR MAU 33

Du 21/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 28/03/2025

(Arrêté municipal – Accord des clubs)

ET. S DU JAUR 31/NEFFIES ROUJAN RC 21

Du 21/03/2025

Est reportée au 18/04/2025

(Terrain impraticable)

MARAUSSAN AO 33/THEZAN ST GENIES OF 32

Du 21/03/2025

Est reportée à l'avance au 25/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule B

PAULHAN ES 33/THONGUE ET LIBRON FC 33

Du 21/03/2025

Est reportée à l'avance au 28/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

BESSAN AS 33/LE BOSC E.S VETERANS 31

Du 21/03/2025

Est reportée au 25/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ST ANDRE SANGONIS OL 33/CŒUR HERAULT ES 33

Du 21/03/2025

Est reportée au 25/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

⚽ Poule C

SPORT TALENT 34 31/M. PAILLADE MERCURE 32

Du 21/03/2025

Est reportée au 28/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

M. ARCEAUX 33/ST GEORGES RC 32

Du 21/03/2025

Est reportée au 18/04/2025

(Mauvaises conditions météorologiques – accord des clubs pour le report à une date ultérieure)

⚽ Poule D

SC SETE 31/OCCITANE FC 31

Du 21/03/2025

Est reportée au 25/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Intempéries – vent violent)



INFORMATIONS AUX CLUBS

MATCHS EN RETARD

Au vu du nombre conséquent de matchs en retard pour certaines poules de championnats, la Commission communique ci-dessous les dates de reports possibles/probables :

D2 POULE B

CLERMONTAISE 2/S.POINTE COURTE 1

Du 09/02/2025 (journée 13), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 20/04/2025 ou 01/05/2025, dans l'attente du résultat du match Challenge Maurice Martin du 30/03/2025 pour CLERMONTAISE 2

(Arrêté municipal)

CORNEILHAN LIGNAN 1/VILLEVEYRAC US 1

Du 09/02/2025 (journée 13), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 20/04/2025 ou 01/05/2025, dans l'attente du résultat du Challenge de Coupe de l'Hérault Seniors du 30/03/2025 pour VILLEVEYRAC US 1

(Arrêté municipal)

ALIGNAN AC 1/CLERMONTAISE 2

Du 09/03/2025 (journée 14), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 01/05/2025 ou 08/05/2025, selon le report de la journée 13 pour CLERMONTAISE 2

(Arrêté municipal)

CORNEILHAN LIGNAN 1/M. CELLENEUVE 1

Du 09/03/2025 (journée 14), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 01/05/2025 ou 08/05/2025, selon le report de la journée 13 pour CORNEILHAN LIGNAN 1

(Arrêté municipal)

FLORENSAC PINET 1/CLERMONTAISE 2

Du 23/03/2025 (journée 16), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 08/05/2025 ou 11/05/2025 (dernière journée de rattrapage), selon le report des journées 13 et 14 pour CLERMONTAISE 2

(Arrêté municipal)

CORNEILHAN LIGNAN 1/S. POINTE COURTE 1

Du 23/03/2025 (journée 16), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 08/05/2025 ou 11/05/2025 (dernière journée de rattrapage), selon le report des journées 13 et 14 pour CORNEILHAN LIGNAN 1

(Arrêté municipal)

D4 POULE A

LUNEL-VIEL US 1/CASTRIES AV 2

Du 09/02/2025 (journée 13), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 20/04/2025 ou 01/05/2025, dans l'attente du résultat du match Challenge Maurice Martin du 30/03/2025 pour LUNEL-VIEL US 1

(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



ST MARTIN LONDRES US 1/PRADES LE LEZ FC 1

Du 09/03/2025 (journée 14)

Sera reportée au 20/04/2025 ou 01/05/2025, dans l'attente du résultat du match Challenge Maurice Martin du 30/03/2025 pour PRADES LE LEZ FC 1

(Terrain impraticable)

PRADES LE LEZ FC 1/MUC FOOTBALL 1

Du 16/03/2025 (journée 15)

Sera reportée au 01/05/2025 ou 08/05/2025, selon le report de la journée 14 pour PRADES LE LEZ FC 1

(Match à rejouer – PV Commission Règlements & Contentieux du 17/03/2025)

VÉTÉRANS POULE A

ST PARGOIRE FC 31/MIDI LIROU CAP POILH 32

Du 07/02/2025 (journée 13)

Sera reportée au 25/04/2025 si ST PARGOIRE FC 31 ne se qualifie pas le 28/03/2025 en Coupe de l'Hérault Vétérans **OU**

Devra se jouer en semaine ou le dimanche au plus tard le 04/05/2025 si ST PARGOIRE FC 31 se qualifie le 28/03/2025 en Coupe de l'Hérault Vétérans

(Match à rejouer – PV Commission Règlements & Contentieux du 17/02/2025)

MONTBLANC SF ST PARGOIRE FC 31

Du 21/03/2025 (journée 16)

Devra se jouer en semaine ou le dimanche au plus tard le 11/05/2025

(Terrain impraticable)

CORNEILHAN LIGNAN 33/LESPIGNAN VENDRES FC 33

Du 21/03/2025 (journée 16), reportée à l'avance par la permanence du District

Devra se jouer en semaine ou le dimanche au plus tard le 11/05/2025

(Arrêté municipal)

VÉTÉRANS POULE B

ALIGNAN AC 33/SAUVIAN FC 32

Du 21/03/2025 (journée 16), reportée à l'avance par la permanence du District

Devra se jouer en semaine ou le dimanche au plus tard le 11/05/2025

(Arrêté municipal)

VÉTÉRANS POULE D

ST JEAN-VEDAS 32/BOUZIGUES LOUPIAN AC 31

Du 21/03/2025 (journée 13), reportée à l'avance par la permanence du District

Sera reportée au 18/04/2025 si BOUZIGUES LOUPIAN AC 31 se qualifie le 28/03/2025 en Coupe de l'Hérault Vétérans **OU**

Sera reportée au 25/04/2025 si BOUZIGUES LOUPIAN AC 31 ne se qualifie pas le 28/03/2025 en Coupe de l'Hérault Vétérans

(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



FORFAIT

ASPTT LUNEL 1 (539196)

28880781 – D4 (A) du 23/03/2025

À MUC FOOTBALL 1

Vu la feuille de match,
Vu le planning du District,
Vu le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe MUC FOOTBALL 1 était présente sur le terrain,

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe ASPTT LUNEL 1 avec amende de 40 € (forfait non notifié) pour en reporter le bénéfice à l'équipe MUC FOOTBALL 1 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

81 Débit : € (539196)

Indemnité kilométrique

27 Km X 3 € trajet simple, en application des dispositions de l'Article 17 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

En outre, les frais de l'officiel seront mis au débit du club ASPTT DE LUNEL (539196).

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE – TABLETTE NON UTILISÉE

Vu la feuille de match version « papier »,
Vu le rapport de l'officiel,
Après vérification de l'analyse FMI via FOOT2000 et des paramétrages dans FOOTCLUBS,

La Commission applique au club ci-après une amende pour défaut d'utilisation de la tablette :

SC LODEVE 1 (582251)

28873719 – D4 (B) du 23/03/2025

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

Conformément aux dispositions de l'Article 10 f) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 09/04/2025

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou